Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Pôle Valeurs de la République >

https://ww2.ac-poitiers.fr/valeurs-republique/spip.php?article1528 - Auteur: Laurence Cailbault



# Démarche "Aire marine éducative"

Année scolaire 2018 - 2019

publié le 09/04/2018 - mis à jour le 10/04/2018

#### Descriptif:

Appel à projet à destination des écoles ou classes de 6ème du littoral.

#### Sommaire:

- Démarche pédagogique
- · Modalités de participation

Le Label AME est mis en œuvre par l'Agence française pour la Biodiversité 🗗 en métropole et dans les Outre-mer ; il est porté par un comité de pilotage composé des ministères de la transition Écologique et Solidaire, de l'Éducation nationale, des Outre-mer.

# Démarche pédagogique

Il s'agit d'une démarche éco-citoyenne mettant les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel marin impliquant la commune et les usagers de ce patrimoine.

La méthodologie appliquée repose sur les trois piliers des AME, nées aux iles Marquises en Polynésie française :

- « Connaître la mer » : acquisition de connaissances scientifiques, empiriques et civiques sur le patrimoine naturel et culturel marin.
- « Vivre la mer » : découverte de la mer et de ses acteurs.
- « Transmettre la mer » : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé.

### Modalités de participation

## **O** Participation

# Pour participer, il suffit :

- d'être un établissement scolaire, une école de cycle 3 : CM1, CM2, collège classe de 6ème ;
- de disposer, sur la commune de l'établissement ou de l'école, d'une zone du littoral accessible et propice à la mise en place d'une aire marine éducative ;
- d'avoir pris connaissance de la charte AME ☑ ;
- de démontrer la possibilité d'un partenariat avec une structure locale de la sphère de l'éducation au développement durable qui accompagnera le projet particulièrement sur les aspects suivants :
  - o connaissance et découverte du patrimoine naturel et culturel marin,
  - o mise en lien avec les acteurs du territoire : scientifiques, élus, pécheurs...

Cette entité accompagnatrice, peut être une association locale travaillant sur le milieu marin, une réserve naturelle, un programme de la commune lié à la préservation de l'environnement, un parc national ou un parc naturel marin, etc.

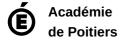
## O Inscription

S'inscrire ☑ en ligne, avant le 30 mai 2018, sur le site de l'agence française pour la biodiversité.

Attention il est nécessaire de remplir le formulaire en ligne en une fois, temps estimé 45 minutes.

Pour plus d'informations, téléchargez la plaquette d'information :

La plaquette d'information sur les AME (PDF de 613.8 ko) Démarche "Aire marine éducative" - Année scolaire 2018 - 2019.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.